



1 - **Remplacement d'été** : vu la baisse importante du nombre d'auxiliaires d'été, cumulée aux absences et postes non pourvus, la Direction a-t-elle déjà eu des remontées et alertes sur la fermeture potentielle de certaines agences pour l'été ? Quelles sont les solutions et/ou alternatives envisagées ?

Réponse de la Direction : aucune alerte de fermeture n'a été remontée. L'effectif des auxiliaires d'été a été rationalisé en tenant compte non seulement des absences des collègues en congés mais surtout en fonction de la baisse d'activité pendant cette période.

Commentaire SPBA/CGT : malheureusement ce ne sont pas les échos que nous avons. Sur certains sites, les postes vacants sont pléthores. La situation sera donc encore plus critique ! On verra le résultat à la fin des congés...

2 - **E-Learning** : que se passe-t-il si un(e) collègue n'a pas pu faire le E-learning concernant « Assurément 2016 » avant la formation de 2 jours en salle ?

Réponse de la Direction : les modules d'E-learning sont des prérequis nécessaires avant de commencer une formation.

Commentaire SPBA/CGT : malheureusement la réalité sur le terrain est tout autre. On ne compte plus les modules faits à « l'arrache » uniquement pour s'en débarrasser.

3 - **Prêt Immobilier** : pourquoi une telle différence entre un taux immobilier proposé au client (0,99 % sur 8 ans) et le taux du PIA proposé au Personnel (1,96% sur la même durée) ?

Réponse de la Direction : à partir du 1 juillet 2016, le taux employés passe à 1,01 %.

Commentaire SPBA/CGT malgré cet effort on est encore loin, très loin des taux proposés aux clients ! Et on ne parle même pas des conditions drastiques à respecter dans le cadre de la renégociation d'un prêt par les collègues...

4 - **MY WAY** : « connaissance client » ne va plus être développée, comment vont-être traitées les anomalies constatées sur l'outil ?

Réponse de la Direction : le processus va évoluer sur certaines fonctions aujourd'hui non concernées par MY WAY



Commentaire SPBA/CGT : Wait and See ! Mais... quand même, on a l'impression que tous ces logiciels sont développés par des gens qui sont loin du terrain et de ses réalités !

5 - **MY WAY (2)** : lorsque l'on remplit le bloc-notes, les lettres et les chiffres s'affichent dans le désordre, ou pas du tout. Est-ce une anomalie nationale ou locale ? Des rectificatifs sont-ils envisagés ?

Réponse de la Direction : le constat d'anomalie a été fait .une évolution nationale est attendue.

Commentaire SPBA/CGT les collègues directement concernés par ces « bugs »... il n'y a pas de doute, ils attendent eux aussi la révolution MY WAY !



6 - **OVAD** : alors que ce service est de plus en plus sollicité (Campagne livret Jeune, etc...) sa disparition est-elle maintenue ou non ? Si oui, comment cela peut-il s'expliquer et dans quel délai ?

Réponse de la Direction : une généralisation de la SED est en cours et des évolutions futures sont prévues.

Commentaire SPBA/CGT avec une généralisation des ventes à distances (par téléphone, par mails...) la cellule OVAD reste un vrai « plus » afin de gagner du temps, mais aussi de respecter les obligations réglementaires.

7 - **Loi Eckert** : lorsque le client est en NPAI, BPCE envoie un courrier avec un coupon réponse. Pour le national, cela suffit pour lever l'inactivité mais pas à la CEPAL, pourquoi ?

Réponse de la Direction : dans le cadre de la loi, un courrier a été envoyé aux clients topés NPAI ; si un client a répondu, il est supposé sortir du fichier.

Commentaire SPBA/CGT : la question est sans réponse de sa part, avec un seul retour NPAI.

8 - **Campagne d'augmentation individuelle** : la promotion 2016 est-elle déjà lancée ? Si non à quelle date est-elle prévue ?

Réponse de la Direction : elle précise que c'est reporté en septembre, même si l'effet rétroactif au 01/04 reste de mise, afin de prendre en compte les EAC (entretiens d'appréciation des compétences) qui se sont terminés le 30 juin, en complément des CPI obtenues et de l'appréciation du manager.

Commentaire SPBA/CGT : cela méritait d'être précisé.



9 - **IJSS et article 56 des Statuts** : lors du dernier CE, en cas de récurrence dans l'envoi tardif de son arrêt de travail qui conduirait à avoir des IJSS minorées, la Direction a indiqué qu'elle envisageait de répercuter cette minoration sur l'indemnisation statutaire. A la lecture de l'article 56 des Statuts, comment est-ce possible d'envisager une quelconque répercussion ? Les élus demandent à avoir plus de détails sur cette alternative éventuelle ?

Réponse de la Direction : la Direction ne compte pas remettre en cause les statuts. Elle souhaite simplement responsabiliser les collègues, surtout en cas de récurrence

Commentaire SPBA/CGT : même si la répercussion semble improbable, éviter cette situation est préférable.

10 - **Contrat Assurance Millevie** : quelles seront les conditions préférentielles pour les salariés Cepal ?

Réponse de la Direction : la Direction a fait une demande d'information concernant la tarification à Natixis Inter-Epargne. Elle est en attente d'une réponse.

Commentaire SPBA/CGT : nous ferons de même.

11 - **Don de jours repos** : des collègues souhaitent pouvoir faire don de jours de repos en faveur d'un collègue qui risque d'en avoir besoin dans le cadre de soins d'un enfant. Cette question abordée en NAO devait être traitée, qu'en est-il et comment procéder

Réponse de la Direction : un article de loi existe (LOI n° 2014-459 du 9 mai 2014 permettant le don de jours de repos à un parent d'un enfant gravement malade). En attendant que la procédure soit informatisée, les collègues souhaitant faire un don de jours peuvent adresser un courrier à la DRH stipulant les dons qu'ils souhaitent mettre en œuvre.

Commentaire SPBA/CGT : une demande a également été faite en NAO, elle portait sur l'extension de cette mesure à des proches, autres que ses enfants !

12 - **Nouvelles imprimantes** : lors de l'édition des CHAG, ces nouvelles imprimantes posent de sérieux soucis d'impression. Remplir le CHAG à la main est donc conseillé. Comment est-ce possible qu'un nouveau matériel dysfonctionne dès sa mise en place ? Quelles solutions sont envisagées ?

Réponse de la Direction : les nouvelles imprimantes HP sont de meilleure qualité, ont des nouvelles fonctions et permettent une meilleure gestion des consommables. Le problème a été signalé.



Commentaire SPBA/CGT c'est vrai qu'avec de tels arguments (économiques surtout), le ras le bol des collègues, obligés de remplir les CHAG à la main, ne pèse pas grand-chose !